

## Cours du module découverte de l'entreprise et du monde de travail - DEMENT

### CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

#### Objectifs du chapitre :

A la fin de chapitre les étudiants seront en mesure de :

- Définir l'objet des sciences de gestion
- Comprendre la typologie et les critères de performance des entreprises

#### Plan du chapitre

Section 1 : Qu'est-ce que la gestion ? .....	2
1. Définition .....	2
2. L'objet de la gestion .....	2
3. Les sciences de gestion.....	2
4. Les domaines de la gestion .....	2
Section 2 : Qu'est-ce que l'entreprise.....	2
1. Définition pragmatique .....	3
2. Définition économique.....	3
3. Définition psychosociologique.....	3
Section 3 : typologie des entreprises.....	4
1. Classification selon des critères économique .....	4
A. La nature de l'activité : .....	4
B. La dimension (taille).....	5
2. Classification selon des critères juridiques .....	5
3. Classification selon la propriété du capital.....	6
Section 4 : les critères de performance des entreprises.....	7

## Section 1 : Qu'est-ce que la gestion ?

### 1. Définition

On peut définir la gestion comme étant l'ensemble des **activités** permettant la **conduite** des **organisations**. L'activité du gestionnaire est donc de prendre des **décisions** en fonction **d'objectifs** à atteindre, **d'informations** sur la **situation actuelle** et **passée** de l'organisation et de son **environnement**, de **contraintes** à respecter, puis de faire appliquer les décisions prises.

### 2. L'objet de la gestion

L'objet de la gestion ne se limite pas à l'entreprise privée mais concerne l'ensemble des organisations : entreprises publiques, administration, association, collectivité locale, organisation non gouvernementale...Chacune de ces organisations a des objectifs différents (service public, profit...) et donc des modes de gestion différentes.

### 3. Les sciences de gestion

Les sciences de gestion sont apparues en France vers la fin des années 1970, début des années 1980. Elles combinent des approches à la fois déductives (à partir de postulats théoriques que l'on teste, on produit des outils de gestion et on modifie la théorie) et inductives (à partir d'une observation de la réalité managériale, on tente de comprendre les dysfonctionnements d'une organisation par exemple). Elle produit donc ce que certains auteurs appellent une connaissance technoscientifique.

### 4. Les domaines de la gestion

Traditionnellement, la gestion est segmentée en différents domaines, correspondant aux différentes fonctions de l'entreprise et qui constituent aujourd'hui différentes disciplines connexes de la gestion :

- Direction ou Management
- Gestion des approvisionnements et Logistique
- Gestion de la production ou Productique
- Commercialisation et Marketing
- Comptabilité et Gestion Financière
- Gestion des Ressources Humaines

## Section 2 : Qu'est-ce que l'entreprise

Il n'est pas possible de fournir une définition unique sur laquelle tout le monde pourrait s'entendre : on peut appeler entreprise, aussi bien un artisan cordonnier qui travaille seul dans son magasin qu'un grand groupe implanté internationalement.

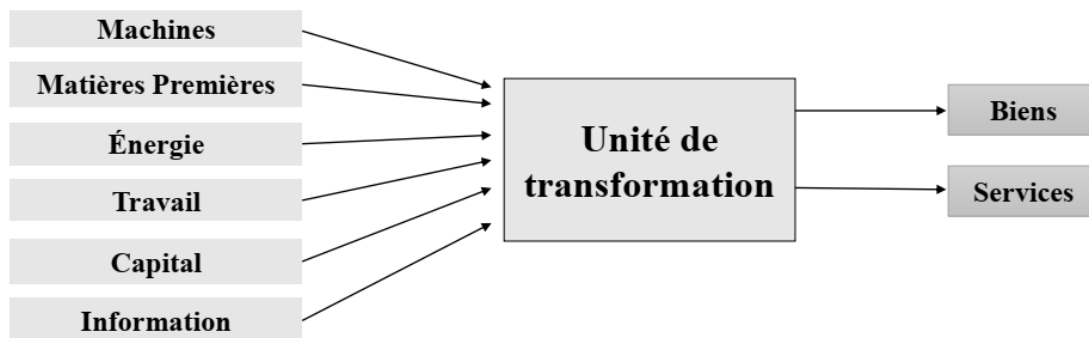
Aussi les auteurs qui proposent des définitions de l'entreprise ont des approches diverses et souvent complémentaires. Nous proposerons trois définitions de l'entreprise.

### 1. Définition pragmatique

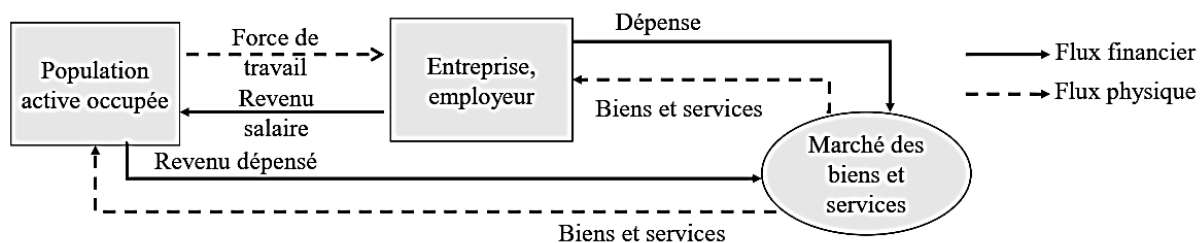
Selon Capet et al. (2005)<sup>1</sup>, « L'entreprise est un groupe humain, de production, autonome, disposant d'un patrimoine, exerçant sur son environnement un effet d'attraction et dont le devenir dépend de la vente du produit de son activité ».

### 2. Définition économique

Pour les économistes, l'entreprise est un agent économique dont l'activité principale est de produire des biens ou des services destinés à être vendus sur le marché des biens de production ou de consommation. C'est aussi une unité technique qui combine et transforme des facteurs de production (travail, capital, énergie, matériaux et informations) en un ensemble de produits ou de services selon un processus de production donné.



L'entreprise est aussi une unité de répartition et de dépenses : Le partage de la valeur ajoutée s'effectue en son sein entre personnel (employé de l'entreprise), l'État, organismes sociaux, prêteurs (banques), associés et entreprise elle-même. Il en est de même pour le partage du surplus de productivité entre les parties prenantes. L'entreprise est aussi un organisme de dépense qui consomme pour poursuivre son processus de production.



### 3. Définition psychosociologique

<sup>1</sup> Capet M., Causse G., Meunier J. (2005) « Diagnostic, organisation, planification de l'entreprise », Edition Economica, Paris.

Pour les psychosociologues, l'entreprise peut être définie comme « *une communauté d'hommes et de femmes au travail, un ensemble structuré de groupes et d'individus, dont les interactions dynamiques conditionnent le fonctionnement* »<sup>2</sup>.

### Section 3 : typologie des entreprises

Les critères à partir desquels on peut classer les différents types d'entreprises sont nombreux, nous allons ici classer les entreprises selon trois critères :

- Nature de l'activité et dimension
- Juridique
- Et propriété du capital

#### 1. Classification selon des critères économique

La classification selon des critères économique prend en considération deux types : nature de l'activité et dimension ou taille.

##### A. La nature de l'activité :

Nous avons deux types de classification selon la nature de l'activité des entreprises : celle des trois secteurs activités (primaire, secondaire et tertiaire) et celle selon secteurs/branches/filières.

##### ✓ Les secteurs d'activité :

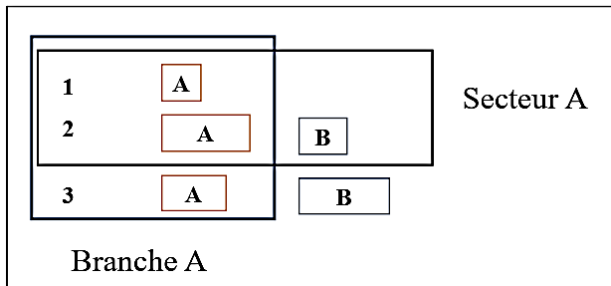
- **Le secteur primaire** qui inclut des produits agricoles, la pêche, les matières premières et énergétiques, la sylviculture ;
- **Le secteur secondaire** qui intègre toutes les activités industrielles
- **Le secteur tertiaire** qui recouvre toutes les activités de services (commerce, assurance, finance...).

##### ✓ Selon les secteurs/branches/filières

- **Secteur** : ensemble des entreprises qui exercent la même activité principale ;
- **Branche** : regroupement comptable de toutes les unités de production (entreprises ou fractions d'entreprises) qui fabriquent le même produit ;
- **Filière** : comprend toutes les activités qui participent d'amont (matière première) en aval (commercialisation), à la création et à la vente de certaines catégories de produits (exemple : filière du bois, filière lait, filière chimique)

---

<sup>2</sup> Albou P. (1978) « Problèmes humains de l'entreprise », Dunod, Paris.



1, 2, 3 = entreprises

A B = chiffres d'affaires par produit

- Le secteur A regroupe toutes les entreprises 1 et 2 dont l'activité principale est A.

- La branche A regroupe toutes fractions d'entreprises exerçant l'activité A.

## B. La dimension (taille)

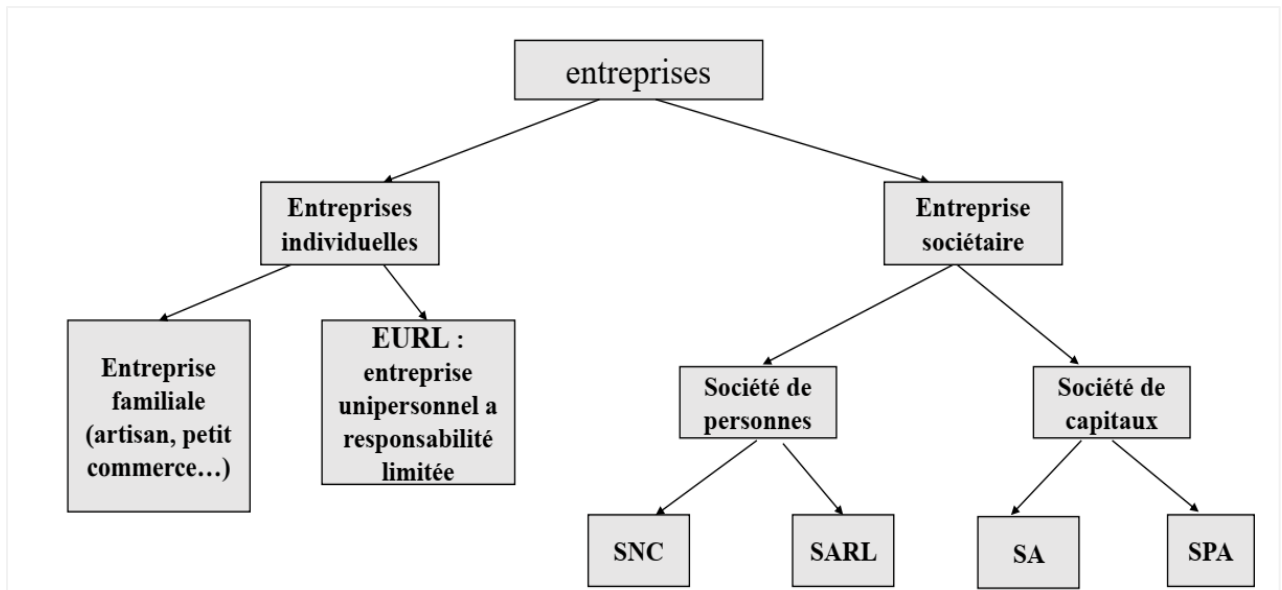
La taille de l'entreprise peut être mesurer de différentes manières : par l'effectif employé, le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée créée, les bénéfices réalisés, la valeur des équipements... Les indicateurs de dimension les plus utilisés sont :

- L'effectif employé : qui permet de distinguer les TPE (très petites entreprises) qui ont moins de 10 salariés, les PME (petites et moyennes entreprises) qui ont entre 10 et 500 salariés et grandes entreprises qui ont plus de 500 salariés.
- Le chiffre d'affaire : ce critère donne une idée de l'importance des transactions de l'entreprises ou du groupe avec ses clients.
- La valeur ajoutée : ce critère constitue la véritable mesure de la richesse créée par l'entreprise. Il est donc, en théorie, plus significatif que celui du chiffre d'affaire, mais en pratique, il est moins utilisé.
- L'excédent brut d'exploitation : c'est le surplus dégagé par l'entreprise avant la prise en compte de la dépréciation du capital technique et du financement. Il fournit également une mesure intéressant de la dimension de l'entreprise.

## 2. Classification selon des critère juridiques

La forme juridique permet de distinguer les principaux types suivants :

- Les entreprises individuelles (familiale et EURL) dont la personne juridique (morale) est confondue avec celle de l'entrepreneur individuel (personne physique) et les entreprises sociétaires qui résultent d'un contrat entre deux ou plusieurs personnes, et qui se distingue des personnes qui la composent (personne morale).
- Les sociétés de personnes (SNC : société en nom collectif, SARL : société à responsabilité limitée) qui sont marquées par la personnalité de leurs associés, les sociétés de capitaux (SA : sociétés anonymes, SPA : société par actions) dans lesquelles l'important est l'apport de capitaux



Forme juridique	Société en nom collectif (SNC)	Société à responsabilité limitée (SARL)	Société anonyme (SA)	Société par actions (SPA simplifié)
Type de société	Société de personnes	Société de personnes	Société de capitaux	Société de capitaux
apporteurs	Associés	Associés	Actionnaires	Actionnaires
Nombre d'associés	Au moins 2	Entre 2 et 100	Au moins 7 Pas de maximum	Min: SPA unipersonnelle Pas de maximum
Rapport en les associés	Considération de personne	Considération de personne	Apport de capitaux	Apport de capitaux
Natures des titres	Parts sociales	Parts sociales	Actions	Actions
Responsabilité des associées	illimitée	Limitée aux apports	Limitée aux apports	Limités aux apports
Mode de gestion	Un ou plusieurs gérants personne physique ou morale	Un ou plusieurs gérants obligatoirement personne physique	Conseil d'administration, direction générale	Président Personne physique ou morale

### 3. Classification selon la propriété du capital

Ce critère permet de classer les entreprises en :

- Entreprises privées : entreprises individuelles ou sociétés dont les capitaux appartiennent à des personnes privées.
- Entreprises publiques et sociétés mixte : entreprises de statuts juridiques divers (établissements publics industriels et commerciaux, sociétés nationalisées, société d'économie mixte) dont le capital et le pouvoir de décision appartiennent en totalité ou en partie à l'État ou à des collectivités locales.

## Section 4 : les critères de performance des entreprises

Traditionnellement les critères de performances retenus sont des critères économiques. Ce sont ceux adoptés par les revues économiques (l'Expansion de l'entreprise, Usine Nouvelle, chiffre d'affaire, taux de profit...) pour classer annuellement les entreprises.

Cependant, avec l'avènement du concept du développement durables des indicateurs de performances sociaux et environnementaux sont de plus en plus pris en compte dans la définition des performances des entreprises. Les entreprises sont d'ailleurs, de plus en plus nombreuses à juger leur développement sur la base du concept de « développement durable », c'est-à-dire un développement qui réponde aux besoins du présent sans handicaper la capacité des générations futures à satisfaire les leur.

Transposé à l'entreprise, le développement durable se traduit notamment par l'idée de "Triple Bottom Line" (triple résultat), qui conduit à évaluer la performance sociétale de l'entreprise sous trois angles : économiques, sociaux et environnementaux.

